

En ce début d'année, les attaques contre les salariés et les retraités décidées par Emmanuel Macron et mises en œuvre par le gouvernement continuent.

Outre les « habituelles » hausses des prix de début d'année (Gaz, prix des péages, des cigarettes, du timbre, du carburant la liste est longue...), les retraités subissent l'augmentation de 1,7 % de la CSG. Sur une pension de 1200 € par mois, la baisse de revenu s'élève à 245 € sur un an.

Négligeable pour le président de la république et les 600 hauts fonctionnaires gagnant plus de 150 000 € par an...sans parler des patrons du CAC 40 qui eux naviguent dans d'autres sphères...inacceptable !

La loi dite « travail » véritable outil de remise en cause du code du travail produit ses premiers effets : le groupe PSA qui cumule des milliards de bénéfices va supprimer 2200 emplois dont plus de 1300 grâce à la procédure de rupture conventionnelle collective.

Les entreprises n'ont plus aucune obligation de justifier économiquement un plan de suppressions d'emplois...

Jeudi 1er février, les annonces du gouvernement d'un possible « plan de départ volontaire » et d'un recrutement contractuel dans la fonction publique participent du même principe et posent la question de la garantie de l'emploi et du devenir du recrutement par concours.

Le Comité Action publique 2022 (CAP 22) dont le but est de revoir l'ensemble des missions, des politiques et des dépenses publiques doit rendre ses premières conclusions fin mars. L'un des trois principaux axes de réflexion de ce comité est d'accompagner la baisse des dépenses publiques (réduction de trois points de la part de la dépense publique dans le PIB d'ici à 2022).

C'est clair et le gouvernement ne s'en cache pas, la Fonction Publique est dans le collimateur et la DGFIP n'y échappe pas : suppression de plus 4000 postes par an pour les 5 années à venir, abandon de missions et externalisation pour certaines.

Le directeur général Bruno Parent présente d'ailleurs l'année 2018 comme une année de pause avec 1600 suppressions d'emplois, 350 fermetures de trésoreries et la fusion de centaines de services.

Après le gel du point d'indice et le report des mesures salariales liées à la mise en place de PPCR, la nouvelle vient de tomber comme un couperet : cette année, la promotion de C en B et de B en A ne sera pas abondée par le Plan de Qualification Ministériel.

La CGT Finances Publiques condamne ces politiques régressives qui pénalisent toujours un peu plus les fonctionnaires et remettent en cause l'accès aux services publics de l'ensemble des citoyens sur l'ensemble du territoire.

C'est dans ce contexte alarmant pour l'ensemble des agents de la DGFIP que la CGT Finances Publiques a boycotté la première convocation de cette CAP de barème. A travers ce geste symbolique, les élus de la CAP Nationale C entendent protester contre la remise en cause des règles de mutation et du temps de préparation des CAP.

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

Public: [CAP C administratif](#)
[Evaluation entretien 2017](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
